- 3/000

00000009

2 4 JAN 2023

## LE DIRECTEUR REGIONAL DE LA SURETE DE LA WILAYA DE NOUAKCHOTT NORD

Objet : rapport

Réf : lettre N° 017/2023/CS Mineur/Nord

J'ai l'honneur de vous faire parvenir l'expertise relative aux instructions du Procureur de la République en date du 03/01/2023, transmises au commissariat spécial des mineurs en conflit avec la loi, pour la détermination de la paternité de l'enfant Hassan, né le 18/10/2022 à Nouakchott, de mèreSlaka Mint Mohamed Meylid, née en 2006 à M'bout.

L'expertise effectuée par le Laboratoire de police, attribue la paternité de l'enfant susindiqué au nommé Mohamed Cheikh Mbeirick, CNI N° 9102466324.

**AMPLIATION**: DGSN à titre de compte rendu

